# Arthur VIGNE

*Par : Monique Vézilier*

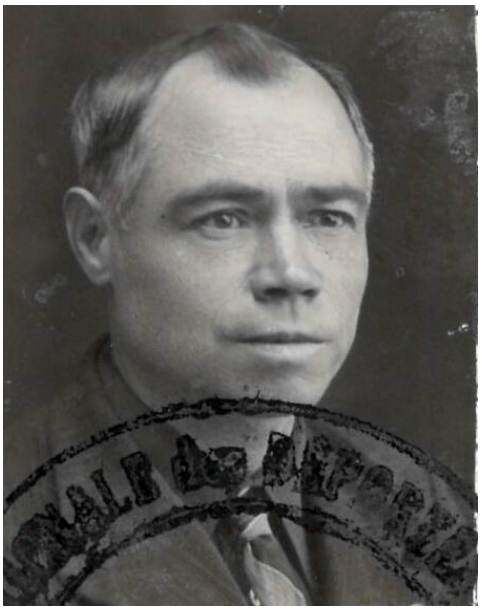

*Association Eysses*

- Informations
  - Nom : VIGNE
  - Prénom(s) : Arthur
- Etat civil
  - Date de naissance : 14/02/1899
  - Ville de naissance : Cendras
  - Département de naissance : Gard
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - Mineur
  - Date de décès : 06/10/1972
  - Lieu de décès : Cendras (Gard)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 29/6/1941
  - Lieu d'arrestation : Limoges
  - Département d'arrestation : Haute-Vienne
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 12e DM (Limoges)
  - Date de condamnation : 22/12/1941
  - Motif(s) de condamnation :
    - Propagande et activité communiste
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 20 ans

    - Parcours carcéral :
      - Limoges
      - Périgueux
      - Pau
      - Tarbes
      - Eysses
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 390
    - Compagnie de combat : 4e Cie Vigne Arthur (post 22/02)
    - Motif de la levée d'écrou : Transféré
    - Date de la levée d'écrou : 13/05/1944
    - Destination de la levée d'écrou : Blois
    - Durée de détention : 0 an(s), 6 mois, 28 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Date de départ : 21/08/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Buchenwald
    - Matricule : 78758
    - Situation en 1945 : libéré
    - Date de rapatriement : 14/05/1945
- Reconnaissance
    - Médaille de la Résistance
    - Date du décret MRF : 15/06/1946

## Biographie

Arthur Élie Vigne naît le 14 février 1898 à Cendras dans la région minière du département du Gard. Ouvrier-mineur à Alès, il adhère à la CGT au lendemain de la Première Guerre mondiale, puis à la CGTU et aux Jeunesses communistes après la scission en 1921. Dans les années 1930, il exerce des responsabilités croissantes au sein du mouvement ouvrier : secrétaire de la Fédération régionale des mineurs CGTU à partir de 1934, puis de la Fédération CGT réunifiée à partir de 1936 ; il est aussi secrétaire du rayon communiste d’Alès, conseiller municipal d’Alès à partir de 1935 et gérant de la Tribune des Mineurs, mensuel syndical. Il est démis de toutes ses fonctions après le décret du 26 septembre 1939. Soldat au 155e RI, il est démobilisé le 14 juillet 1940 et revient à Alès. Comme beaucoup d’anciens responsables syndicaux, il essuie un refus d’embauche de la part des compagnies minières. Il travaille alors chez un entrepreneur, Henri Volpillière,

qui accepte, en toute connaissance de cause, d'employer des « proscrits » dans les découvertes (mines à ciel ouvert) ou dans les gravières entre Alès et La Grand-Combe. Cette couverture permet aux militants comme Amador Alvarez ou Michel Lascaridès d'organiser un appareil clandestin dont le quartier général est situé à Pourcairagues, un hameau au-dessus de La Grand-Combe. L'organisation commence à diffuser des tracts dès la fin de l'été 1940 et parvient à s'implanter dans la plupart des localités minières.

Un arrêté d'internement administratif est pris contre Arthur Vigne le 2 décembre 1940. Prévoyant cette mesure, il avait quitté son domicile fin novembre pour entrer dans la clandestinité et se cacher dans des mas isolés de la région. Arthur Vigne assure les fonctions de responsable politique pour les départements du Gard et de la Lozère.

Début 1941, il est envoyé par la direction du Parti communiste dans la région centre-ouest pour organiser l'appareil clandestin et s'installe à Limoges au 5 faubourg d'Angoulême. Il est arrêté le 29 juin 1941 lors d'une rafle, et des tracts communistes sont retrouvés chez lui. Après la prison de Limoges, il est interné successivement à Périgueux jusqu'au 30 septembre 1941, puis à Pau jusqu'au 14 décembre 1941. Traduit devant la section spéciale du tribunal de la 12e division militaire siégeant à Périgueux, il est condamné le 22 décembre 1941 à vingt ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour. Incarcéré à Tarbes jusqu'au 8 octobre 1943, il est transféré le 11 octobre 1943 à la centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne), sous le numéro 390. Arthur Vigne participe aux événements des 9, 10, 11 décembre 1943 et au soulèvement patriotique des 19 et 20 février 1944, pour tenter une évasion collective. Le 19 février, aux côtés de son cousin, Jean Vigne, et de Louis Aulagne, il fait partie de l'équipe qui se trouvait à la porte Nord sous le feu des GMR. C'est là que Louis Aulagne fut mortellement atteint.

La tentative d'évasion se solde par un échec, douze détenus sont pris en otages et fusillés le 23 février 1944, dont son cousin. « *Lors de l'appel des condamnés à mort, il était question de Vigne sans prénom. Sur interrogation de Jean Vigne : "lequel ?" Réponse : "Vigne et c'est tout." Arthur m'a déclaré avoir entendu Jean Vigne murmurer : "Je suis seul, lui est marié et a deux enfants, j'y vais." C'est toujours avec une grande émotion que Arthur Vigne me faisait état de ce haut fait de courage bien digne de l'époque* » (témoignage de Ferrand, membre de la présidence de l'Association Buchenwald-Dora, le 21 janvier 1990).

Considéré comme faisant partie des meneurs avec 50 autres détenus politiques de la centrale, Arthur Vigne est transféré à la centrale de Blois le 12 mai. Il est conduit au camp de rassemblement de Compiègne le 12 juin 1944 et déporté le 17 août 1944. À son arrivée à Buchenwald le 22 août 1944, le matricule 78 758 lui est attribué et il est affecté au Block 32, puis au Block 26. En raison de l'approche des troupes alliées début avril 1945, les SS ordonnent l'évacuation du camp. Le 8 avril, Arthur Vigne est dans une

colonne de déportés qui marchent en direction des Alpes bavaroises ; avec huit de ses camarades, ils réussissent à s'évader le 26 avril et passent les lignes américaines le 1er mai. Hospitalisé à Freising, au nord de Munich, il est rapatrié au centre d'accueil de Revigny-sur-Onain (Meuse) le 12 mai avant de regagner Alès le 15 mai 1945. Arthur Vigne est de retour chez lui le 15 mai 1945.

Après deux mois de repos, il reprend le travail et des responsabilités syndicales à la tête de la Fédération des mineurs. Il est élu conseiller général d'Alès en 1945, puis conseiller municipal d'Alès de 1953 à 1955. Lors de la nationalisation des mines, il est nommé président du conseil d'administration des Houillères des Cévennes, de 1945 à 1947 et membre du Conseil supérieur d'EDF.

Médaillé de la Résistance française par décret du 15 juin 1946, Arthur Vigne meurt en octobre 1972.

## Bibliographie

AERI « la Résistance dans le Gard », cédérom 2009

## Album photos

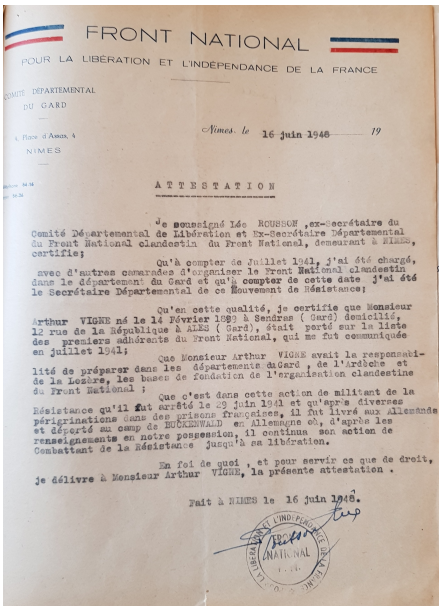

FRONT NATIONAL

POUR LA LIBÉRATION ET L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DU GARD

Place d'Assas, 4
NIMES

Nîmes, le 16 juin 1946 19

ATTESTATION

Je soussigné Léo ROUSSON, ex-Secrétaire du Comité Départemental de Libération et Ex-Secrétaire Départemental du Front National clandestin du Front National, demeurant à NIMES, certifie;

Qu'à compter de Juillet 1941, j'ai été chargé, avec d'autres camarades d'organiser le Front National clandestin dans le département du Gard et qu'à compter de cette date j'ai été le Secrétaire Départemental de ce Mouvement de Résistance;

Qu'en cette qualité, je certifie que Monsieur Arthur VIGNE né le 14 Février 1892 à Sendras ( Gard) domicilié, 12 rue de la République à ALES ( Gard), était porté sur la liste des premiers adhérents du Front National, qui me fut communiquée en juillet 1941;

Que Monsieur Arthur VIGNE avait la responsabilité de préparer dans les départements du Gard, de l'Ardèche et de la Lozère, les bases de fondation de l'organisation clandestine du Front National ;

Que c'est dans cette action de militant de la Résistance qu'il fut arrêté le 29 juin 1943 et qu'après diverses pérégrinations dans des prisons françaises, il fut livré aux Allemands et déporté au camp de BUCHENWALD en Allemagne où, d'après les renseignements en notre possession, il continua son action de Combattant de la Résistance jusqu'à sa libération.

En foi de quoi, et pour servir ce que de droit, je délivre à Monsieur Arthur VIGNE, la présente attestation.

Fait à NIMES le 16 juin 1946.

NATIONAL

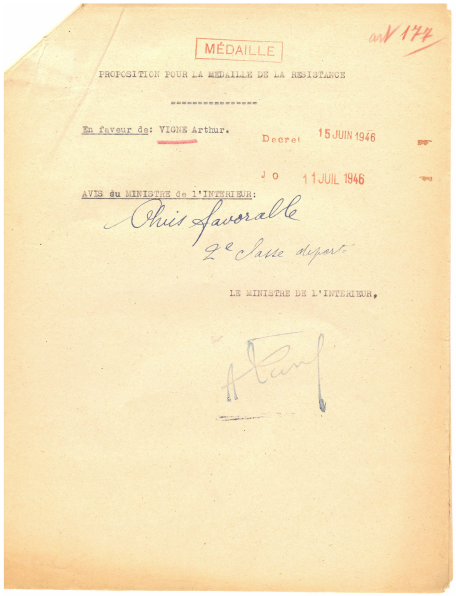

MÉDAILLE

art 177

PROPOSITION POUR LA MEDAILLE DE LA RESISTANCE

---

En faveur de: VIGNE Arthur.

Decret 15 JUIN 1946

JO 11 JUIL 1946

AVIS du MINISTRE de l'INTERIEUR:

Chris favorable

2e Classe deport.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,



Madame Arthur VIGNE née BILANGES;

Madame veuve Germain VIGNE et ses enfants, Tierry, Rémy et Armand;

Les Familles CHAMPETIER, MALACHANE, BILANGES, BALAGUER, VIGNE, Parents et Alliés,

Ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur Arthur VIGNE**

Président de la Fédération Régionale des Retraités, Veuves et Invalides des Mines, C.G.T.
Administrateur de la Caisse de Secours d'Alès
Adjoint au Maire de Cendras
Ancien Résistant et Déporté de Bukenval
Chevalier de la Légion d'Honneur
Ancien Président des H. B. C.
Ancien Administrateur de la C. A. N. S. S. M.

leur époux, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, décédé le 16 Octobre 1972, dans sa 74me année.

Et vous prient d'assister aux obsèques civiles qui auront lieu le Mardi 17 courant, à **seize heures**, au Cimetière de Malataverne à Cendras.

Cet avis tient lieu de faire part. ON NE REÇOIT PAS.

Menuiserie REBOLLO - Cendras

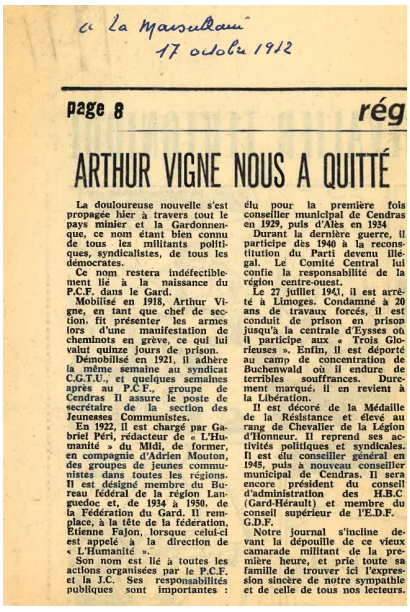

à La Marseillaise
17 octobre 1972

page 8 rég

# ARTHUR VIGNE NOUS A QUITTÉ

La douloureuse nouvelle s'est propagée hier à travers tout le pays minier et la Gardonnenque, ce nom étant bien connu de tous les militants politiques, syndicalistes, de tous les démocrates.

Ce nom restera indéfectiblement lié à la naissance du P.C.F. dans le Gard.

Mobilisé en 1918, Arthur Vigne, en tant que chef de section, fit présenter les armes lors d'une manifestation de cheminots en grève, ce qui lui valut quinze jours de prison.

Démobilisé en 1921, il adhère la même semaine au syndicat C.G.T.U., et quelques semaines après au P.C.F., groupe de Cendras Il assure le poste de secrétaire de la section des Jeunesses Communistes.

En 1922, il est chargé par Gabriel Péri, rédacteur de « L'Humanité » du Midi, de former, en compagnie d'Adrien Mouton, des groupes de jeunes communistes dans toutes les régions. Il est désigné membre du Bureau fédéral de la région Languedoc et, de 1934 à 1950, de la Fédération du Gard. Il remplace, à la tête de la fédération, Étienne Fajon, lorsque celui-ci est appelé à la direction de « L'Humanité ».

Son nom est lié à toutes les actions organisées par le P.C.F. et la J.C. Ses responsabilités publiques sont importantes : élu pour la première fois conseiller municipal de Cendras en 1929, puis d'Alès en 1934

Durant la dernière guerre, il participe dès 1940 à la reconstitution du Parti devenu illégal. Le Comité Central lui confie la responsabilité de la région centre-ouest.

Le 27 juillet 1941, il est arrêté à Limoges. Condamné à 20 ans de travaux forcés, il est conduit de prison en prison jusqu'à la centrale d'Eysses où il participe aux « Trois Glorieuses ». Enfin, il est déporté au camp de concentration de Buchenwald où il endure de terribles souffrances. Durement marqué, il en revient à la Libération.

Il est décoré de la Médaille de la Résistance et élevé au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il reprend ses activités politiques et syndicales. Il est élu conseiller général en 1945, puis à nouveau conseiller municipal de Cendras. Il sera encore président du conseil d'administration des H.B.C (Gard-Hérault) et membre du conseil supérieur de l'E.D.F. G.D.F.

Notre journal s'incline devant la dépouille de ce vieux camarade militant de la première heure, et prie toute sa famille de trouver ici l'expression sincère de notre sympathie et de celle de tous nos lecteurs.

# ARTHUR VIGNE N'EST PLUS




**Avec le décès d'Arthur Vigne, c'est une grande figure du P.C.F. et de la Résistance qui disparait. Ce militant de la première heure avait eu de grandes responsabilités à assumer dans la région du Languedoc, tant à la Fédération du Gard du P.C.F. qu'au sein de la Fédération Régionale des Mineurs.**

**Il avait été deux fois candidats aux élections législatives et président des H.B.C. Gard-Hérault et membre du Conseil Supérieur de l'E.D.F. G.D.F.**